



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déploiement de la 5G

Question au Gouvernement n° 3287

Texte de la question

DÉPLOIEMENT DE LA 5G

M. le président. La parole est à Mme Clémentine Autain.

Mme Clémentine Autain. Un grand ami des Amish, adepte bien connu du retour à la lampe à huile, je veux parler du président de Bouygues Telecom Olivier Roussat, a déclaré devant le Sénat : « Il est erroné d'affirmer que la 5G permettra des efforts en matière d'énergie. Après la première année de déploiement, la consommation énergétique de tous les opérateurs affichera une augmentation importante. »

Et pourtant, loin de toute argumentation, Emmanuel Macron a fermé le débat avec arrogance et mépris, comme si le point de vue de la convention citoyenne, qui a demandé un moratoire sur la 5G, n'avait aucune importance (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*), comme si la notion de progrès était une fois pour toutes arrimée au consumérisme et à la sacro-sainte compétitivité. (*Même mouvement.*)

M. Maxime Minot. Il faut déjà résoudre le problème des zones blanches !

Mme Clémentine Autain. Mes chers collègues, la 5G pose des questions sérieuses et nombreuses. Les premières sont environnementales, puisque cette nouvelle technologie est énergivore : toute nouvelle voie crée de nouveaux flux et toute nouvelle offre crée de nouveaux besoins. Si l'on prend au sérieux la crise climatique, on ne balaie pas cet argument d'un revers de main. (*Même mouvement.*)

D'autres questions sont géostratégiques : face à l'impossibilité de se doter d'un réseau autonome, français ou européen, la France ne peut choisir qu'entre une offre étasunienne ou une offre chinoise.

Reste aussi un choix d'opportunité : alors que tant de Français n'ont accès ni à la fibre ni à la 4G ni même à la 3G, l'effort doit-il se porter sur l'accès à un nouveau réseau ? (*Même mouvement.*)

La haute technologie pour quelques-uns pendant que d'autres n'ont accès à rien, « toujours plus » plutôt que « toujours mieux », c'est peut-être un progrès en start-up nation, certainement pas en République.

Il faut éclairer la décision et échanger les arguments. Mais en niant le débat et en refusant de nourrir la décision publique de données scientifiques, vous choisissez la voie autoritaire et vous plongez dans l'obscurantisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Jérôme Lambert applaudit.*)

M. Bruno Millienne. En la matière, vous vous y connaissez !

Mme Clémentine Autain. Monsieur le secrétaire d'État, dans les pas d'Emmanuel Macron, allez-vous vous

entêter à imposer la 5G ? Allez-vous nous obliger... (*Le micro de l'oratrice est coupé – Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques.

M. Aurélien Pradié. Heureusement qu'on l'a, celui-là ! C'est l'auteur de la grande application StopCovid !

M. Pierre Cordier. 150 abonnés !

M. Fabien Di Filippo. C'est vraiment le plus mauvais des ministres !

M. Cédric O, secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Madame la députée, j'avoue que j'ai suivi votre argumentation jusqu'à la question scientifique. Je pense en effet qu'en matière de technologie et de progrès, nous aurions tout à gagner à revenir aux faits, à une discussion rationnelle et scientifique.

M. Jean-Paul Lecoq. Et sur la question sanitaire ?

M. Cédric O, secrétaire d'État. Sur le plan scientifique, justement, que dit chaque année depuis 2003 l'ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - dans un rapport rendu public ? Que disent les rapports internationaux - au nombre de 28 000 depuis 1950 ? Qu'il n'a jamais été prouvé que les ondes de radiofréquence aient un quelconque effet sanitaire tant qu'on reste au-dessous des seuils limites d'exposition. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.- Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

Puisque nous sommes dans le débat scientifique, parlons de ces seuils limites d'exposition qui font l'objet d'un consensus international entre les experts. Les Français sont exposés en moyenne à des valeurs cent fois inférieures (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI*) et la France possède en la matière l'un des cadres de protection les plus exigeants.

Madame la députée, je suis à votre entière disposition pour mener un débat sur des bases scientifiques et échanger des arguments scientifiques. Mais quand on agite des peurs,...

M. Aurélien Pradié. Quelle arrogance !

M. Cédric O, secrétaire d'État. ...qu'on essaie de construire sur des présupposés et qu'on se refuse in fine à avoir un débat rationnel sur une technologie, je ne sais pas faire.

Je l'assume pleinement : le sujet sanitaire et le sujet environnemental, sur lesquels nous reviendrons si vous le voulez, sont bordés. Oui, la France et le Gouvernement assument de se préoccuper de la question économique.

Il est absurde de répéter, comme vous le faites, qu'on veut réindustrialiser la France mais de prétendre qu'on peut se passer de la 5G, dont disposent 100 millions de Chinois et que douze pays européens ont déjà commercialisée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

M. Aurélien Pradié. Ne faites pas le malin ! Parlez-nous du succès de StopCovid !

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3287

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Transition numérique et communications électroniques

Ministère attributaire : Transition numérique et communications électroniques

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 septembre 2020](#)